

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 9

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TEXTILE. La *filature de laine d'Interlaken* avait notifié à son personnel la suppression des vacances payées. Le personnel déjà mécontent d'avoir dû subir peu de temps auparavant une baisse de salaire, cessa subitement le travail. Après trois jours de grève une entente se fit; elle assure un beau succès aux ouvriers. Ceux-ci obtiennent 6 jours de vacances payées, l'institution d'une commission du personnel à la fabrique et l'assurance qu'il ne sera pris aucune mesure de représailles. La grève eut pour effet de faire entrer le personnel presque au complet dans la Fédération des ouvriers du textile. La section comprend maintenant 230 membres.

La baisse de salaire de 10 % exigée par la *fabrique de teinturerie et d'apprêtage Schulze* a pu être ramenée à 4,5 % pour les hommes et 5 % pour les ouvrières.

Les *imprimeurs à la main sur soie* ont remporté un beau succès. Les patrons avaient annoncé une baisse des salaires de 15 à 20 %. Les ouvriers se mirent en grève le 1^{er} août. Des négociations furent engagées. Le 10 août les ouvriers refusèrent une proposition patronale de ramener la baisse à 5 %. Le 17 août, une entente se fit, les patrons ayant renoncé à une baisse de salaire. Ce succès est d'autant plus remarquable que la crise s'annonce assez forte dans cette industrie.

Bibliographie.

« *Le Mouvement syndical en France* », par Léon Jouhaux. Édition de la Fédération syndicale internationale, Berlin, Köpenickerstrasse 113. 54 pages.

La brochure qui vient de paraître dans la Bibliothèque syndicale internationale apporte un exposé clair et précis de l'évolution historique du mouvement syndical en France. Elle est due à la plume de Léon Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T. L'auteur prend pour point de départ la Révolution de 1789 qui vota la loi Le Chapelier, empêchant toute activité syndicale. Il décrit les luttes sociales de cette période et des années suivantes, luttes qui atteignirent leur point culminant lors de la Révolution de 1848. Il fallut attendre 1864 pour qu'on accorde aux travailleurs le droit de coalition, leur apportant ipso facto le droit de grève. L'année 1871 marque une étape décisive dans l'évolution du mouvement ouvrier français, et l'on voit peu à peu l'idée corporative, surtout au lendemain de la chute de la Commune de Paris, faire des progrès remarquables. En 1884, cette idée reçoit enfin sa consécration légale. C'est de cette époque que date véritablement le mouvement moderne dont Jouhaux retrace avec maîtrise les grands faits et la marche rapide jusqu'au moment de l'adoption de la Charte d'Amiens, qui représente un point d'aboutissement.

La dernière partie de la brochure est consacrée à la reconstruction syndicale après la guerre, à la reconstitution de l'Internationale syndicale, à la scission communiste de 1924, au redressement et à la consolidation de la C. G. T. après la scission qui l'avait très durement frappée et enfin, événement qui marque le succès de l'effort reconstructif, à l'adhésion des fonctionnaires.

Dans sa conclusion, Léon Jouhaux définit comme suit l'œuvre que les syndicats français auront à accomplir demain: « refaire dans la C. G. T. l'unité ouvrière, augmenter sa force numérique, accroître ses ressources encore trop faibles pour une action qui ne cesse de s'étendre, développer les conquêtes du travail, apporter aussi à l'Internationale le concours, non pas d'un dévouement plus grand — il ne peut l'être — mais d'une force plus considérable passionnément attachée à la justice sociale et à la paix. »

La brochure est en vente au prix de fr. —.90 à la Librairie coopérative de Zurich, Stauffacherstrasse 60.